# Procès-verbal de la réunion inaugurale du Conseil

Date : Le mercredi 22 novembre 2023

Heure : 16 h 30

Lieu : Salle Nouvel-Ontario

**PRÉSENCES**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Julie Allen

Claude Berthiaume

Josée Bisson

Louise Essiembre

Paul Gervais

Raymond Joanisse

Marcel Legault

Roger Lemoyne

Marcel Montpellier (Teams)

Suzanne Salituri

Luc Tessier

**Élèves conseillers :**

Mariska Lamothe (Elle a accusé un retard en raison de la circulation routière.)

Zackary Vaillancourt

**Membres du personnel :**

Maryse Barrette, surintendante d’affaires et de finances

Daniel Bourgeois, directeur du Service des finances et des achats

Paul E. Henry, directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Lorraine Mainville, adjointe exécutive

Jhonel Morvan, surintendant de l’éducation

Tracy Rossini, directrice exécutive de l’apprentissage

Josée Ruddy, directrice du Service des ressources humaines

Michel Séguin, directeur du Service des bâtiments

Tammy Séguin, surintendante de l’éducation

**ABSENCE MOTIVÉE**

**Conseillère scolaire :**

Monique Aubin-Gagné

1. Ouverture de la séance

En tant que secrétaire-trésorier, M. Henry ouvre la séance à 16 h 37 avec la reconnaissance du territoire autochtone.

1. prière

Les membres récitent la prière ensemble.

1. Appel nominal

PROPOSÉ PAR : Mme Bisson RÉSOLUTION : 23-89

APPUYÉ PAR : M. Legault ADOPTÉE

**« QUE l’absence motivée de Mme Aubin-Gagné soit consignée au procès-verbal de la réunion inaugurale du 22 novembre 2023. »**

1. Adoption de l’ordre du jour

PROPOSÉ PAR : M. Gervais RÉSOLUTION : 23-90

APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve l’ordre du jour de la réunion inaugurale du 22 novembre 2023 tel que présenté. »**

1. Déclaration de conflits d’intérêts Sans objet
2. [code de conduite des conseillers scolaires](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU08_00.docx) (gou 8.0)

M. Henry note que le code de conduite est déposé à la séance d’aujourd’hui à titre de rappel annuel. Il incombe aux élus d’en prendre connaissance. Il se rend disponible pour répondre à toutes questions.

1. règlement de procédure 98-01
   1. Nomination de scrutateurs – Article 3.5.1

M. Henry nomme Mme Séguin et M. Morvan à titre de scrutateurs.

* 1. Procédure électorale – Articles 3.4 à 3.7

M. Henry attire l’attention aux articles du Règlement de procédure 98-01 qui définissent les procédures électorales à suivre.

1. élection à la présidence

M. Henry invite les membres à soumettre les candidatures au poste de présidence du Conseil.

La candidature de Mme Salituri est proposée par M. Joanisse et appuyée par Mme Allen.   
M. Henry demande à Mme Salituri si elle accepte la nomination. Elle accepte.   
M. Henry demande une deuxième et troisième fois s’il y a d’autres candidatures. N’en voyant pas, il déclare Mme Salituri élue à la présidence par acclamation.

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION : 23-91

APPUYÉ PAR : Mme Allen ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario déclare Mme Salituri à la présidence du Conseil, pour un mandat d’un an se terminant le 14 novembre 2024. »**

1. mot de la présidence élue

Mme Salituri prend dès lors le fauteuil. Elle exprime sa joie d’être réélue, sa fierté et son engagement à la mission. Elle souligne des dossiers importants que le Conseil aura à traiter, notamment le plan stratégique pluriannuel. Mme Salituri remercie les membres de leur confiance.

1. élection à la vice-présidence

Mme Salituri invite les membres à soumettre les candidatures au poste de vice-présidence du Conseil.

La candidature de Mme Essiembre est proposée par M. Tessier et appuyée par Mme Bisson.  
Mme Salituri demande à Mme Essiembre si elle accepte la nomination. Elle accepte. Mme Salituri demande une deuxième et troisième fois s’il y a d’autres candidatures. N’en voyant pas, elle déclare Mme Essiembre élue à la vice-présidence par acclamation.

PROPOSÉ PAR : M. Tessier RÉSOLUTION : 23-92

APPUYÉ PAR : Mme Bisson ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario déclare Mme Essiembre à la vice-présidence du Conseil, pour un mandat d’un an se terminant le 14 novembre 2024. »**

1. mot de la vice-présidence élue

Mme Essiembre se sent choyée de l’appui des membres et de leurs mots d’encouragement. Elle a hâte de voir ce que la prochaine année apportera.

1. constitution des comités
   1. Règlement de procédure - Article 7 - Comités
   2. [GOU 16.0 Comités du Conseil](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU16_00.docx)
   3. Calendrier des réunions du Conseil et des comités 2023-2024

M. Henry indique qu’il y a une certaine flexibilité d’ajuster le calendrier au besoin. Toutes les réunions des comités sont tenues en Teams à l’exception du Comité de vérification.

* 1. Composition des comités 2024

M. Henry invite Mme Mainville à présenter le tableau de consultation sur la composition des comités du Conseil pour l’année 2024. Il invite les membres à lui faire part de leurs commentaires à la suite de l’exercice de consultation sur leurs choix. Les membres seront convoqués aux réunions des comités sur lesquels ils/elles siègent.

Mme Salituri remercie Mme Mainville de ses efforts à assurer un placement juste et équitable, en tenant compte des choix des membres dans la mesure du possible.

Le tableau de la composition des comités politiques 2024 sera acheminé aux membres par courriel.

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION : 23-93

APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique Nouvelon approuve la structure des comités du Conseil 2024 telle que précisé à l’annexe GOU 16.0.1 Mandats des comités du Conseilainsi que la sélection des membres aux divers comités, et ce, jusqu’à la prochaine réunion inaugurale :**

**COMITÉS PERMANENTS**

* **Comité consultatif pour l’enfance en difficulté** (mandat de 4 ans)
* **Comité d’apprentissage parallèle dirigé**
* **Comité de participation des parents**
* **Comité de vérification** (mandat de 4 ans)

**COMITÉS SPÉCIAUX**

* **Comité d’appel à une suspension ou à un renvoi**
* **Comité d’évaluation du rendement de la direction de l’éducation**
* **Comité de gouvernance**

**COMITÉ CONSULTATIFS**

* **Comité d’affaires et des relations de travail**
* **Comité de leadership en éducation catholique**
* **Sénat des élèves**

**COMITÉS EXTERNES**

* **Conseil d’administration de l’Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)**
* **Sénat des élèves de l’AFOCSC**

1. questions diverses
   1. Destruction des bulletins de vote Sans objet (Motion 23-94 retirée)
   2. Autorisation pour les emprunts bancaires

Mme Barrette indique que cette motion est déposée annuellement.

PROPOSÉ PAR : Mme Essiembre RÉSOLUTION : 23-95

APPUYÉ PAR : M. Tessier ADOPTÉE

**« QUE les personnes occupant les postes de présidence et de secrétaire-trésorier du Conseil soient par la présente autorisées à emprunter les sommes d’argent requises par l’institution financière du Conseil scolaire de district catholique du Nouvel‑Ontario pour couvrir les dépenses courantes jusqu’à ce que les subventions provinciales aient été reçues et à payer ou s’engager à payer l’intérêt sur les sommes ainsi empruntées au taux préférentiel ou à un taux plus avantageux. À tout moment donné, le montant maximal d’un emprunt en cours ne doit pas dépasser quinze (15) millions de dollars (15 000 000 $) à moins que l’autorisation ait été accordée par voie de résolution du Conseil. »**

1. rapport annuel du directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier 2022-2023

M. Henry présente les faits saillants de son rapport annuel 2022-2023.

M. Henry remercie Mme Mainville et l’équipe de M. de la Riva de l’appui dans l’élaboration de son quatrième rapport annuel, ainsi que les directions d’écoles qui y ont contribué avec leurs partages de réalisations. Il remercie les élus de leur rôle de catalyseur et apprécie leur travail et leur présence dans nos écoles.

Le rapport annuel en format accessible sera disponible sur le site Web d’ici la fin janvier 2024.

PROPOSÉ PAR : M. Berthiaume RÉSOLUTION : 23-96

APPUYÉ PAR : M. Montpellier ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario reçoive le Rapport annuel du directeur de l’éducation 2022-2023tel que présenté lors de la réunion inaugurale   
le 22 novembre 2023. »**

Mme Bisson est reconnaissante de la présence accrue des élus dans nos communautés.

Mme Salituri félicite M. Henry et les membres de son équipe de tous les efforts envers l’évolution du CSC Nouvelon.

1. levée de la séance

Il est proposé par M. Legault, appuyé par M. Montpellier que la séance soit levée à 18 h 01.

Adoptée

Suzanne Salituri,

Présidente

Paul E. Henry, OStJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM

Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier